



Impayés de loyers.recours possibles après assignation résiliation bail et clause exécutoire

Par **Caroline22**, le **09/03/2019** à **01:39**

Bonjour,

Suite à d'importants problèmes de santé et financiers et au premier commandement de payer par huissier ,je n'ai pas pû honorer mon apurement de dettes d'impayés de loyers (1500€)..Cependant depuis plusieurs mois mes loyers sont prélevés régulièrement.J'ai commencé une démarche d'aide de FSL (que je n'ai pas encore terminé).j'en ai informé par mail l'interlocutrice que j'ai à l'organisme HLM.et lui ai également demandé d'activer ma garantie Locapass.pas de réponse.sachant que c'est quasi impossible de la joindre par téléphone...

Aujourd'hui ,je reçois une assignation résiliation de bail et expulsion clause résolutoire.

Quels sont mes recours possibles pour stopper cette procédure?

Y a t il encore possibilités de conciliation avec le bailleur?

Merci par avance pour vos conseils.